



# Plan d'intégration et d'affectation des ressources – PIAR

2024-2025

*Service du développement  
local et entrepreneurial (SDLE)*



## 1.0 Les grands principes et la vision du Réseau AEQ

Accès entreprise Québec (AEQ), dont la coordination est assurée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, est une offre de service d'accompagnement bonifiée par les municipalités régionales de comté (MRC) aux entrepreneurs dans les régions du Québec. Il vise à accélérer le développement économique local et à s'assurer que les entreprises ont accès à du soutien ainsi qu'à du capital de croissance et d'investissement de haute qualité, comparables d'une région à l'autre et respectueux des spécificités régionales.

Par la mise en place d'AEQ, le gouvernement du Québec veille à ce que les services locaux aux entreprises :

- assurent que les entreprises ont accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité et comparables d'une région à l'autre;
- permettent à plus d'entreprises et d'entrepreneurs d'atteindre leur plein potentiel pour participer à la prospérité et à la croissance de toutes les régions du Québec;
- augmentent le nombre d'entreprises en démarrage, en croissance, et la relève d'entreprises;
- démontrent l'approche complémentaire en matière d'accompagnement et de financement aux entreprises (palier local, Investissement-Québec et autres intervenants de l'écosystème entrepreneurial).

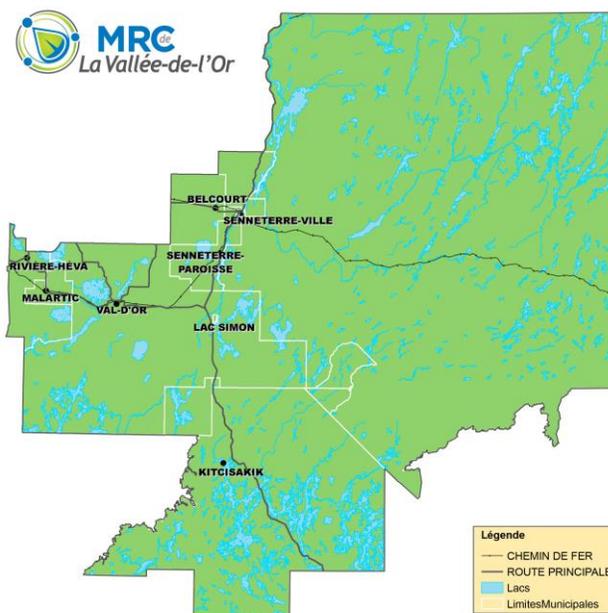
## 2.0 Présentation de la MRC de La Vallée-de-l'Or

La Vallée-de-l'Or se démarque par ses trois pôles urbains (Val-d'Or, Senneterre et Malartic), qui caractérisent la MRC. Souvent reconnu pour ses richesses naturelles en métaux précieux, ce territoire se distingue par un esprit entrepreneurial et une capacité d'innovation qui amène son expertise au-delà de ses frontières. Plus grande MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, avec 27 356 km<sup>2</sup>, la Vallée-de-l'Or prend les traits d'une vaste plaine légèrement vallonnée. On ne peut manquer, en outre, de percevoir les chevalements miniers et les fosses à ciel ouvert aux abords de la route 117.

Avec 44 439 personnes sur son territoire, cette MRC concentre près de 30% de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle se positionne ainsi au 1<sup>er</sup> rang régional et au 42<sup>e</sup> rang des MRC du Québec. La structure économique du territoire repose sur 1 335 établissements générant plus de 24 644 emplois. La MRC de la Vallée-de-l'Or concentre 28 % des établissements de l'ensemble de la région. Au chapitre de l'indice entrepreneurial au Canada, la MRC de la Vallée-de-l'Or se positionne au 9<sup>e</sup> rang des 125 villes canadiennes dans le classement des collectivités entrepreneuriales de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) 2021. Cette position réfère à la fois à la présence, aux perspectives et aux politiques entrepreneuriales du milieu.

### 3.0 Territoire d'intervention

La notion d'aires d'influence oriente la vision de la MRC de La Vallée-de-l'Or. En effet, celles-ci adoptent une approche par pôle dans le développement de ses services et de ses activités afin de favoriser l'accessibilité à l'ensemble des citoyens et entreprises et assurer l'équité entre chaque municipalité. Le pôle de Malartic regroupe la ville de Malartic et la municipalité de Rivière-Héva vers l'ouest; le pôle de Senneterre regroupe les municipalités de Belcourt, Paroisse de Senneterre et ville de Senneterre au nord, alors que plus au sud, le pôle de Val-d'Or représente la ville de Val-d'Or.



### 4.0 Mission

Mission La MRC de La Vallée-de-l'Or a pour mission de stimuler le développement de son territoire en collaboration avec ses municipalités en offrant des services de qualité aux citoyens.

#### 4.1 La mission du développement local et entrepreneurial (SDLE)

Le SDLE a pour mission de favoriser l'économie de son territoire par le développement et la croissance de projets structurants et durables en partenariat avec les entreprises, les organismes et les municipalités.

##### 4.1.2 Vision

La MRC de La Vallée-de-l'Or souhaite être reconnue tant comme une organisation d'influence verte, efficiente et novatrice, en conformité avec ses valeurs, que comme un employeur respectueux, flexible et à l'écoute.

## Les 4 valeurs de l'organisation :

- APPROCHE CLIENT
- ESPRIT D'ÉQUIPE
- INNOVATION
- QUALITÉ DE VIE

## 5.0 L'équipe du SDLE

Service du développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de La Vallée-de-l'Or					
					
Marie-Andrée Mayrand	Nathalie Boucher	Christian Bellavance	Renaud Martel	Mohamed Aziz Gharbi	Sylvie Arpin
Directrice SDLE	Coordonnatrice du dév. local	Conseiller aux entreprises sénior AEQ	Conseiller aux entreprises AEQ	Conseiller aux entreprises MRCVO	Coordonnatrice en attractivité MRCVO

## 5.1 Ressources humaines 2024-2025

L'équipe du SDLE poursuivra ses interventions avec ses trois (3) conseillers aux entreprises dont, les deux AEQ ainsi que ses mandats en développement local et en attractivité.

## 6.0 ENJEUX ET PRIORITÉS D'INTERVENTION DU TERRITOIRE

Les enjeux actuels de la Vallée-de-l'Or sont les suivants :

- Être reconnu comme étant une porte d'entrée et de référencement (SDLE de la MRCVO);
- Le soutien dans la croissance économique des entreprises en raison de la COVID-19 et le contexte économique actuel (inflation, taux d'intérêt élevés, etc.);
- La transformation numérique, la productivité, l'innovation et le virage numérique des entreprises pour demeurer concurrentiel;
- La main-d'œuvre pour assurer la croissance des entreprises;
- La relève d'entreprises pour la pérennité des produits et services.

Les priorités identifiées sont :

- **Identifier** le SDLE de la MRCVO comme porte d'entrée ou un guichet multiservice auprès des citoyens et entreprises de la Vallée-de-l'Or afin de les orienter vers les bonnes ressources;
- **Élaborer et mettre en œuvre** un plan de communication dynamique et proactif afin d'être mieux connus et reconnus pour la qualité des services du SDLE;
- **Accompagner** les promoteurs dans la validation de leur idée d'affaires, dans le démarrage de nouvelles entreprises et dans la relève d'entreprises;
- **Accompagner** les entreprises dans leur plan de croissance en raison de la par le maintien, la pérennité et la consolidation des activités;
- **Soutenir** les entreprises dans l'accélération et la croissance de leurs activités, en étant à l'affût :
  - des nouvelles tendances en matière de transformation numérique, de la productivité, l'innovation, le virage web et de l'organisation du travail, surtout dans un contexte de pénurie de la main-d'œuvre;
  - du développement durable (économie verte, écologie/environnement) et l'économie circulaire;
- **Identifier** des opportunités porteuses pour certains secteurs d'entreprises;
- **Contribuer** au perfectionnement des entrepreneurs par une offre de formations dont Compétences PME ou le mentorat d'affaires;
- **Référer** les entreprises vers les bonnes ressources de l'écosystème entrepreneurial;
- **Financer** les projets d'entreprises créatifs et structurants;
- **Assurer** le suivi d'entreprises (technique et financier);
- **Assurer** le taux de satisfaction des entreprises lié aux services offerts;
- **Augmenter** le taux de survie des entreprises;
- **Sensibiliser les cédants et préparer la relève d'entreprise;**
- Valider les besoins, accompagner et référer les entrepreneurs dans **les étapes du recrutement de la main-d'œuvre.**

---

ÊTRE AUDACIEUX DANS L'IDENTIFICATION DES CLIENTS ACTUELS ET FUTURS, DE CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉS EN PARTICULIER; (L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT).

---

## 7.0 Le Plan d'intervention et d'affectation des ressources d'Accès entreprise Québec AEQ

À partir de ces enjeux et priorités, un plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) tiendra compte des ressources humaines actuelles et bonifiées afin d'orienter les actions du Service du développement économique de la MRCVO à répondre aux besoins des entreprises du milieu. Ce plan permet de définir les orientations à suivre et détermine les ressources qui permettront de les concrétiser.

Le PIAR se veut un outil dynamique et évolutif. Il sera mis à jour sur une base constante en y retranchant les éléments accomplis et en y ajoutant les actions qui pourraient être jugées pertinentes et réalistes à accomplir, durant cette période. En effet, le milieu dans lequel l'organisme évolue étant lui-même en mouvement, il est de mise que le Service du développement économique de la Vallée-de-l'Or s'adapte et soit proactif.

---

DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ANNUELS SONT AUSSI DÉTERMINÉS AFIN DE GUIDER LES ACTIONS, PRÔNANT LA PROACTIVITÉ DES INTERVENTIONS. CEUX-CI SERONT REVUS ANNUELLEMENT AFIN DE BIEN ORIENTER L'OFFRE DE SERVICE AUX PROMOTEURS ET ENTREPRISES PRIVÉES ET COLLECTIVES.

---

### 7.1 Un guichet multiservice afin d'orienter les promoteurs vers les ressources appropriées

Afin d'être bien identifié à titre de porte d'entrée en affaires, le SDLE mettra en œuvre un plan de communication dynamique et proactif. L'objectif est de faire la promotion des services en développement économique auprès des entreprises.

#### **Cibles 2024-2025**

- Via la refonte du site internet de la MRCVO : Bonification de la section SDLE
- Création page Facebook SDLE;
- Création page LinkedIn SDLE);
- 1 200 entreprises informées par nos actions promotionnelles;
- 4 infolettres;
- Une initiative sur les bons coups d'entrepreneurs en amélioration continue.

## 7.2 L'offre de service actuelle du SDLE

Les conseillers du réseau travaillent en synergie avec les organismes de développement économique de leur territoire et d'Investissement Québec afin de bien orienter les entreprises pour les aider à concrétiser leurs projets. Offre de services aux promoteurs et entrepreneurs privés et collectifs

---

LE SDLE EST DISPONIBLE À ACCOMPAGNER OU OFFRIR SES SERVICES À TOUS LES PROMOTEURS OU ENTREPRENEURS DE SON TERRITOIRE. LE SERVICE N'EST PAS LIMITÉ AU NOMBRE D'EMPLOYÉS OU GROSSEUR DE L'ENTREPRISE. NATURELLEMENT, LE CRÉNEAU CIBLÉ EST LES ENTREPRISES DE MOINS DE 100 EMPLOYÉS.

---

### Services aux entreprises de la Vallée-de-l'Or

#### Validation d'affaires

Vous avez une idée ou un projet que vous aimeriez valider avant d'y investir plus de ressources ? Vous souhaitez explorer la possibilité de partir en affaires ? Vous aimeriez prendre le temps de discuter de votre projet avec une personne d'expérience ?

#### Entreprise en croissance ou en expansion

Transformation numérique, productivité, innovation, main-d'oeuvre

Votre entreprise souhaite augmenter sa capacité de production pour répondre à une demande croissante ?

Vous explorez les options de transformation numérique ?

Vous souhaitez améliorer vos méthodes de travail afin de pallier au besoin en main-d'oeuvre ?

Vous cherchez de l'accompagnement pour le recrutement à l'international ?

#### Relève, transfert ou rachat d'entreprise

Accompagnement, financement et référencement

Vous souhaitez faire l'acquisition d'une entreprise existante et vous lancer en affaires ? Vous souhaitez préparer la relève de votre entreprise ?

#### Accompagnement au démarrage d'entreprise

Vous souhaitez concrétiser votre projet et démarrer votre entreprise ?

Vous ne savez pas par quoi commencer, ni comment faire, ni où aller pour obtenir de l'aide ? Vous voulez avancer dans vos démarches, sans sauter d'étapes importantes ?

#### Pérennité et continuité d'entreprise

Accompagnement, et référencement

Vous travaillez dur, sans compter les heures, mais vous n'obtenez pas les résultats escomptés ? Vous faites face à des défis pour le maintien et la continuité de vos opérations ? Vous éprouvez des difficultés financières ? Vous souhaitez être référer aux bonnes ressources ?

#### Mentorat pour entrepreneurs

(Individuel et groupe)

Vous souhaitez échanger avec un entrepreneur expérimenté qui est déjà passé par là ? Vous aimeriez être écouté, guidé, soutenu, challengé, inspiré...?

## Financement

## Formations

Vous désirez améliorer vos compétences en tant qu'entrepreneur? En connaitre davantage sur certains sujets ?

Vous recherchez de l'aide financière pour réaliser vos projets?

### Aide professionnelle et technique

#### Nous pouvons :

- organiser rapidement une rencontre avec un conseiller afin de vous écouter et de bien comprendre vos objectifs;
- élaborer avec vous un plan de travail personnalisé qui vous laisse le contrôle total de votre projet;
- vous accompagner concrètement dans les différentes étapes de votre projet;
- vous guider et vous orienter dans vos démarches;
- vous fournir de l'information générale sur la validation de vos opportunités d'affaires, le démarrage, le rachat, la pérennité ou la croissance de votre entreprise;
- vous fournir de l'information générale sur les différents partenaires impliqués;
- vous fournir des outils simples et pratiques;
- trouver du financement grâce à nos fonds ainsi que les programmes d'aide de nos nombreux partenaires;
- organiser une rencontre avec nos partenaires financiers afin de vous éviter de frapper à de nombreuses portes;
- vous référer à des spécialistes, des experts ou autres intervenants;
- vous assister dans l'élaboration de votre projet.

#### Le soutien financier aux entreprises :

- Fonds d'investissement communs (FLI-FLS) — volet général et volet relève
- Fonds local d'investissement FLI-rèleve (assouplissement)
- Programme pour entreprises – secteur maraîcher (appel de projets)
- Fonds d'initiative économique (FIÉ) – en évaluation Fonds propulsion/productivité
- Programme Réussir son virage numérique
- Fonds CRÉAVENIR — en collaboration avec Desjardins Caisse de l'Est de l'Abitibi
- Futurpreneur Canada — organisme complémentaire

### Cibles 2024-2025

- Rencontrer 300 promoteurs ou entrepreneurs de la Vallée-de-l'Or pour une première rencontre d'information;
- Accompagner 60 % de ces derniers, soit 180 promoteurs ou entrepreneurs dans leurs démarches de démarrage, croissance (toute action confondue), relève ou rachat d'entreprises;

- Financer 15 % de ces projets d'entreprises, soit 27 projets, par l'intermédiaire des FLI-FLS ou autre programme spécifique à la MRCVO, d'ici le 31 mars 2025.

### 7.3 Le mentorat d'affaires



Le mentorat pour entrepreneurs se concentre sur l'humain à la tête de l'entreprise et non sur l'entreprise elle-même. Il se concentre d'abord sur l'individu dans une relation strictement confidentielle, absente de conflit d'intérêts et de jugement. Le mentorat est une relation d'accompagnement libre, basée sur la confiance et le respect mutuels. En collaboration avec le Réseau Mentorat, nous offrons un service de mentorat aux entrepreneurs de notre territoire. Nos mentors sont formés et accrédités par le Réseau Mentorat et accompagnent bénévolement d'autres entrepreneurs de façon régulière. Ils proviennent de tous les secteurs d'activité et accompagnent les entrepreneurs, quelle que soit la phase de développement de leur entreprise (démarrage, consolidation, croissance/exportation, reprise/transfert).

*Dans le partage, les entrepreneurs échangent au sujet d'une vision, d'une idée, d'une passion, d'un projet. Dans leur conversation se rencontrent les questionnements de celui qui entreprend et les réflexions de celui qui a entrepris. Faire converser un entrepreneur expérimenté avec un entrepreneur qui désire évoluer, voilà l'essence du partage qui anime le Réseau Mentorat.*

#### LES MENTORS DE LA VALLÉE-DE-L'OR



Roger Gauthier  
Chef mentor

Régis Côté

Louis Doucet

Annette Dufour

Marc Périgny

Marie-Josée Moisan

Anne Arsenault

Mathiew Happyjack

#### Cibles 2024-2025 :

- Organiser une 2<sup>e</sup> cohorte de mentorat de groupe (dont un minimum de 8 candidats);
- Organiser les formations du Réseau mentorat pour les mentors afin qu'ils puissent être mieux outillés dans leur accompagnement auprès des mentorés;
- Augmenter le nombre de mentorés à 8 dyades supplémentaires pour atteindre une cible active de 20 dyades;
- Recruter un mentor supplémentaire pour compléter une équipe de 9 mentors bénévoles.

---

#### Cibles annuelles 2024-2025

## 7.4 Accompagnement et formation à la relève d'entreprises

Actuellement, selon certaines études présentées par le Centre de transfert d'entreprises du Québec, environ 80 pour cent des entreprises privées au Canada sont des entreprises familiales. Cependant, une majorité des entreprises familiales de première génération ne dispose pas de plan de relève. Bien que nous n'ayons pas de portrait à jour concernant la relève d'entreprises de la Vallée-de-l'Or, les consultations PME effectuées auprès de nos entreprises viendront préciser ce constat qui doit se préparer à l'avance.

### **Cibles 2024-2025 :**

- Par le biais de consultations et rencontres auprès des entrepreneurs, identifier les besoins et échéanciers avant le transfert potentiel;
- Accompagner les repreneurs potentiels ou tout autre promoteur intéressé par le rachat d'une entreprise existante;
- Offrir la formation Succès-relève et formations pour les cédants, en collaboration du Centre de transfert d'entreprises du Qc (CTEQ);
- Promouvoir le programme destiné à la relève et offert par la Fédération des municipalités du Québec (FQM) afin que ces derniers puissent obtenir des leviers lors des premières démarches de préparation;
- Financer ou collaborer financièrement à deux projets de relève via les FLI-FLS de la MRCVO.

## 8.0 Offre de services aux entreprises bonifiées

Les ressources d'AEQ ont notamment comme mandat :

- d'épauler les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires;
- de diriger les entreprises vers les programmes ou services appropriés;
- de faciliter les démarches de financement en lien avec leurs projets;
- de valoriser et bonifier certains projets avec des experts sectoriels (concept d'affaires);
- proposer des initiatives innovantes dans un contexte de pénurie de la main-d'œuvre.

### 8.1 Stratégie d'attractivité et d'accompagnement aux entreprises

La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) a lancé une nouvelle stratégie d'attractivité et d'accompagnement destinée aux entreprises de la Vallée-de-l'Or faisant face à des défis de recrutement et de rétention de personnel. Ce nouveau volet découle de la mission du Service du développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRCVO, par son partenariat avec Accès entreprise Québec (AEQ) qui vise à participer à la prospérité des entreprises.

Cette stratégie a été mise sur pied par le Service du développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRCVO via son soutien à l'entrepreneuriat. Par cette initiative, l'offre de services aux entrepreneurs du territoire est bonifiée et adaptée en fonction des besoins et des spécialités de chacun d'entre eux.

Il est important d'offrir toutes les ressources possibles aux entrepreneurs de la Vallée-de-l'Or, car ils font de notre économie un milieu riche, diversifié et de qualité. Tous les partis impliqués dans la lutte contre la pénurie de main-d'oeuvre doivent travailler main dans la main et c'est avec fierté que nous répondons encore présents.

---

LA STRATÉGIE MISE EN PLACE SE DÉCLINE EN TROIS GRANDS AXES,  
DONT LE TROISIÈME  
EST UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE ASSURÉ PAR LA MRCVO.

---

- ❖ Tout d'abord, le premier axe vise l'amélioration et la bonification de l'accompagnement des entreprises dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.
- ❖ À cela s'ajoute une coordination qui assure la liaison des services avec les partenaires de la MRC, soit de contribuer à l'accueil et à la rétention des nouveaux arrivants de 35 ans et plus, provenant du Québec ou d'ailleurs au Canada.
- ❖ Le tout se complète par la mission de base de la MRCVO qui consiste à favoriser la réalisation de projets structurants pour les communautés et de répondre aux besoins de la population

## 8.2 Accompagnement des entreprises dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre (transformation numérique, productivité, virage web et innovation)

Les conseillers sont surtout à l'écoute des entrepreneurs et souhaitent déclencher, par le biais de services adaptés, leur intérêt à entamer une démarche d'amélioration continue dans un contexte de pénurie de la main-d'œuvre. Il est important de sensibiliser les chefs d'entreprises à prendre un pas de recul afin de déterminer leurs attentes et leurs besoins en impliquant leurs employés. Des activités, comme par exemples, *Consultations PME* et *Compétences PME*, s'ajoutent également pour répondre aux objectifs de ce nouveau service.

### 8.2.1 Consultation PME : évaluation des besoins des entreprises

Depuis la pandémie de la COVID-19, l'équipe du SDLE a décidé de rencontrer un nombre important d'entrepreneurs de la Vallée-de-l'Or afin de mieux comprendre ce qu'ils ont vécu durant cette période, les décisions qu'ils ont dû prendre pour assurer leur pérennité, les enjeux et défis auxquels ils sont confrontés actuellement. Que prévoient-ils faire concrètement pour les relever, disposent-ils de ressources pour y arriver dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, mais aussi s'ils comptent « faire plus avec moins » en utilisant la transformation numérique, la réorganisation du travail, l'innovation et/ou de quelle façon ils entendent améliorer leur productivité. Ces rencontres se font en regroupant plusieurs entrepreneurs d'un même pôle (Malartic, Senneville et Val-d'Or) ou simplement en individuel.

Avant de penser à recruter à tout prix, il faut évaluer si d'autres alternatives sont envisageables, telles que l'organisation du travail, la transformation numérique, la productivité et l'innovation. Cette étape est des plus importantes, puisqu'il faut d'abord cibler les besoins véritables afin de mettre au point un plan d'accompagnement personnalisé selon la réalité des entreprises.

#### Cibles 2024-2025

- Poursuivre les consultations des entreprises, en groupe ou individuellement afin de bien connaître leurs besoins;
- Proposer de nouvelles initiatives pour accroître leur croissance;
- Rencontrer 150 entreprises et dresser un portrait des besoins d'accompagnement.

### 8.2.2 Compétences PME : formations et initiatives sur mesure

Dans le contexte postpandémie, alors qu'ils doivent faire face à une pénurie de main-d'œuvre, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt, le remboursement des prêts COVID tout en poursuivant leurs opérations courantes, l'équipe du SDLE propose de supporter les entrepreneurs de la Vallée-de-l'Or par l'amélioration de leurs compétences en relançant les activités « Compétences PME ».

#### Cibles 2024-2025

- Organiser trois initiatives de formation ou conférence sur les sujets de : gestion du temps, virage numérique, initiation au Lean (amélioration continue), l'ABC du recrutement à l'international, etc. en collaboration de partenaires (Ex. EACAT et Services-Québec).

### 8.2.3 Réussir son virage numérique — partenariat local

Issu d'un partenariat de différents organismes de la Vallée-de-l'Or, le programme *Réussir son virage numérique* est un programme ponctuel qui a permis, au cours de 2020 à 2023, de répondre aux besoins de certaines entreprises du territoire. Plus de 45 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement, d'une formation ainsi que d'une aide financière pour la création ou la bonification d'un site web pour leur entreprise.

Cette initiative, bien plus qu'une simple implication financière, se veut une démarche structurée qui permettra aux entreprises d'ici de participer pleinement à l'économie numérique et d'en tirer profit.

#### Cibles 2024-2025

- Sonder les entreprises du territoire afin de mieux connaître les besoins et orienter l'offre de service et la proposition de valeur en transition numérique.
- Mettre en place un service adapté ainsi qu'une initiative, et ce, en collaboration de partenaires tels qu'Espace d'accélération et de croissance A.T. (Ex. EACAT et Services-Québec).

### 8.3 Accompagnement au recrutement de la main-d'œuvre (Québec/Canada et international)

De nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) peinent à recruter des employés et à les conserver. La courbe démographique, les impacts de la pandémie, la concurrence accrue, l'arrivée des nouvelles technologies numériques et le manque de formation influencent également sur les difficultés de recrutement.

La démarche consiste à orienter les entreprises vers les bonnes ressources dédiées au recrutement de la main-d'œuvre, promouvoir les Journées Québec du MIFI et participer, si la demande est présente, à des activités de recrutement à l'international.

#### 8.3.2 Accompagnement dans les démarches de recrutement de la main-d'œuvre

Le SDLE identifiera 2 salons de recrutements à l'international ainsi que 2 salons panquébécois afin d'accompagner les entreprises dans les différentes démarches de recrutement de la main-d'œuvre.

## Cibles 2024-2025

- Participer à deux salons de l'emploi québécois (un au printemps 2024 et à l'automne 2024);
- Représenter les offres d'emplois d'un minimum de 10 entreprises lors d'un salon de l'emploi québécois, soit 20 entreprises pour les 2 salons;
- Accompagner une mission de recrutement à l'international virtuelle (été 2024);
- Avoir un minimum de 3 entreprises participantes à un salon de recrutement à l'international (excluant les besoins de la MRCVO à titre d'employeur) pour confirmer l'inscription à la mission de recrutement;
- Un seuil de 80 nouveaux arrivants dans la Vallée-de-l'Or annuellement.

### 8.3.3 Formations: ABC du recrutement à l'international et formation sur l'ABC de l'attractivité, l'accueil et l'enracinement

Ces formations consistent à présenter des différentes démarches en lien avec le recrutement de la main-d'œuvre à l'international ainsi que les services en attractivité pour l'accueil des nouveaux arrivants.

## Cible 2024-2025

- Offrir l'atelier sur l'ABC du recrutement à l'international, en collaboration des partenaires (automne 2024 et printemps 2025);
- Offrir l'atelier sur L'ABC de l'attractivité, l'accueil et l'enracinement (automne 2024)
- Inscrire un minimum de 7 entreprises participantes.

### 8.3.4 Référencement des entreprises vers les bons partenaires (Recrutement, accueil et rétention de la main-d'œuvre)

Agissant à titre d'agent de liaison entre les entrepreneurs, individus et partenaires, la coordination s'assurera de référer les entrepreneurs vers les bonnes ressources pouvant favoriser l'accueil et la rétention des nouveaux employés et nouveaux arrivants.

## Cible 2024-2025

- Référer 50 entreprises auprès des partenaires ciblés.

## 10.0 Le comité d'investissement économique SDLE

*Le mandat du CIE consiste à :*

- collaborer avec la directrice et la coordonnatrice au développement local;
- agir à titre d'ambassadeur du développement économique du territoire, référer et orienter les promoteurs et entrepreneurs potentiels au Service du développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRCVO, à titre de porte d'entrée en affaires;
- recevoir, analyser, accepter ou refuser ou formuler des propositions en lien avec les demandes et projets reçus via les programmes et financements offerts par la MRCVO.

### Cibles 2024-2025

- Offrir 2 de 3 formations au comité d'investissement par les Fonds locaux de solidarité (FLS-FTQ) au 31 mars 2025;
  - Décision d'investissement;
  - Faites parler les états financiers;

## 11.0 Présentation des indicateurs de performance PIAR 2024-2025

*Voici les objectifs du PIAR :*

1. Améliorer les **services aux entreprises**.
2. Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
3. Donner accès à des **services comparables** sur le territoire.
4. Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel (**Axes d'intervention d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu**).
5. Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
6. Référer aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
7. Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
8. Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
9. Collaborer étroitement avec IQ dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.

10. Contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
11. Dynamiser l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

# PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES (PIAR)

Cibles annuelles 2024-2025 (1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025)

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ <small>[inscrire uniquement le chiffre correspondant]</small>	Axes d'intervention d'AEQ <small>[inscrire uniquement le chiffre correspondant]</small>	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Embauche d'une ressource additionnelle dans les secteurs économiques [embauche généraliste avec expérience et aptitudes de développement, suivi d'entreprises, virage numérique, productivité/innovation, organisation du travail] et la main-d'œuvre.	1	7	Maintien des 3 ressources professionnelles – conseillers aux entreprises AEQ et le poste de technicienne en administration à temps-partiel.	Offre d'emploi incluant ces critères : <ul style="list-style-type: none"> <li>Baccalauréat en administration des affaires.</li> <li>Être à l'affût des opportunités de développement des entreprises et pratiques innovantes.</li> </ul>	31 Mars 2025	Maintien des 3 conseillers aux entreprises et de la technicienne en administration.	Temps non imparti aux ressources.
Formation interne et formations en lien avec le Réseau Accès entreprises Québec [APDEQ ou autres].	1	7	Formation aux conseillers AEQ et équipe développement en collaboration avec FLS et APDEQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation relève d'entreprises</li> <li>Différents webinaires AEQ à intégrer dans le service conseiller.</li> </ul>	31 mars 2025	3 conseillers en poste inscrits à la formation du SDLE [Formation continue].	5 % du temps ressource.

Agir à titre de guichet multiservice afin d'orienter les promoteurs vers les ressources appropriées.	1,3	3,7	<b>Élaborer et mettre en œuvre</b> un plan de communication dynamique et proactif.	Création d'une section pour le développement économique [site Web] afin que les services et financements soient accessibles ; [fiches services détaillées et programmes disponibles].	31 mars 2025	Mise en ligne des outils de communications  Création page Facebook SDLE  Création page LinkedIn SDLE	Temps non imparti aux ressources.
			Faire la promotion des services en développement économique auprès des entreprises	Informar de différentes façons, directement les entreprises du territoire pour leur offrir les services.	31 mars 2025	1 200 entreprises contactées. (80 % des entreprises du territoire).  4 infolettres	5 % du temps ressource.
	2,3	4,7	<b>Identifier</b> une porte d'entrée ou un guichet multiservice auprès des citoyens et entreprises de la Vallée-de-l'Or afin de les orienter vers les bonnes ressources.	Faire connaître les succès, les réussites novatrices des entreprises du milieu.  Poursuivre les actions d'identification de porte d'entrée auprès des partenaires du milieu;	31 mars 2025	Une initiative sur les bons coups d'entrepreneurs en amélioration continue.	5 % du temps ressource.  Temps non imparti aux ressources.
			<b>Améliorer</b> notre connaissance du milieu économique [entreprises et partenaires] et <b>référer</b> les entreprises vers les bonnes ressources de l'écosystème entrepreneurial.	Participer à des activités organisées par les partenaires	31 mars 2025	3 activités annuelles  1 Atelier attractivité (Chambre commerce VD)  Réseautage 5 à 7 Rentrée (Chambre de commerce VD)	5 % du temps ressource.

				Améliorer la connaissance des conseillers et faire connaître les outils, les fonds et les services offerts.	31 mars 2025	Les 3 Galas des entreprises  Faits saillants – portrait économique  Fiches détaillées sur les services du SDLE.	Temps non imparti aux ressources.
Améliorer le niveau de services offerts aux entreprises sur le territoire couvert par la MRCVO.	2,3	1, 3, 4, 5	<b>Former le comité d'investissement.</b>	Outiller le comité d'investissement économique afin qu'ils deviennent de meilleurs ambassadeurs de nos services.	31 mars 2025	Présentation sur les programmes et services.  2 formations pour le comité d'investissement économique (CIE) - FLS	Temps non imparti aux ressources.
			<b>Réaliser</b> des échanges avec les partenaires sur l'offre de service et participer collectivement auprès des entreprises.	Organiser des réseaux express pour la ronde de financement.	31 mars 2025	2 comités par année, en partenariat avec Services-Québec, IQ régional, MEI (concertation)  2 réseaux express entreprises MRCVO-IQ-SQ/entreprises	10 % du temps ressource.
			<b>Assurer</b> le taux de satisfaction des entreprises lié aux services offerts.	Rencontre de concertation partenaires locaux et régionaux (SADC, EACAT, CNRC, Banques, Desjardins, BDC, FTQ, Ecoleader, Ch. Commerce, etc.).  Réaliser un sondage de satisfaction annuel en collaboration du MEI.	31 mars 2025  31 mars 2025	3 Rencontres concertation d'un partenaire  Assurer un taux de satisfaction de 85 % de la clientèle.	Temps non imparti aux ressources.

			<b>Mise à jour</b> du répertoire des entreprises.	Contacteur les entreprises pour en faire la mise à jour.	31 mars 2025	En continu.	Temps non imparti aux ressources.
<b>SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT</b>	1,2,4	1,4	<p>Informers les promoteurs potentiels sur le démarrage d'un service de garde en milieu familial</p> <p>Encourager les promoteurs à déposer leur candidature aux concours locaux, régionaux.</p> <p>Outiller les promoteurs et entrepreneurs dans leur démarche d'opportunité d'affaires</p>	<p>Séance d'information en collaboration du bureau coordonnateur la Vallée-des-Loupiots (3 pôles)</p> <p>Défi Osentreprendre</p> <p>Élaboration de guides d'orientation sur les bonnes démarches.</p>	31 mars 2025	<p>2 séances 5 participants par séance.</p> <p>4 entreprises inscrites.</p> <p>Aide-mémoire sur la validation d'un projet, démarrage et étude de marché, relève.</p>	5 % du temps ressource.
<b>DÉMARRAGE-CROISSANCE-RELÈVE</b>  Accompagnement des promoteurs, entreprises dans les 3 pôles de la MRCVO (entreprises privées ou entrepreneuriat collectif).	2,4	1, 2,6	<p><b>Accompagner</b> les promoteurs dans la validation de leur idée d'affaires, dans le démarrage de nouvelles entreprises et dans la relève d'entreprises.</p> <p>Favoriser la création de nouvelles entreprises.</p>	<p>Sensibilisation, validation, accompagnement dans les différentes phases de développement de l'entreprise.</p> <p>Accompagner un promoteur dans le démarrage de son projet d'affaires.</p> <p>Accompagnement de projets et valorisation d'opportunités dans les municipalités et communautés dévitalisées (Lac Simon, Kitcisakik, Belcourt)</p>	<p>En continu</p> <p>31 mars 2025</p>	<p>325 rencontres clients</p> <p>195 accompagnements (60 %)</p> <p>Sensibilisation à l'entrepreneuriat</p> <p>2 entreprises ou opportunités d'affaires.</p>	<p>60 % du temps ressource.</p> <p>5 % du temps ressource.</p> <p>5 % du temps ressource.</p>



			Augmenter le nombre d'entreprises dans le recrutement de la main-d'œuvre.	Financement d'entreprises  Accompagnement dans les démarches de recrutement de la main-d'œuvre          Formation pour entreprises – démarches du recrutement à l'international  Formation ABC de l'attractivité, l'accueil et l'enracinement	31 mars 2025	Projets financés par un fonds spécial MRCVO ou par le FLI-FLS.  2 salons à l'échelle du Québec  10 entreprises représentées (offres d'emploi) Qc-Can  1 mission virtuelle  3 entreprises accompagnement mission virtuelle - recrutement à l'international (excluant MRCVO employeur)    7 entreprises participantes    7 entreprises participantes	
<b>RELANCE ÉCONOMIQUE</b>  <b>Démarrage</b>  Accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre d'un Complexe serricole à Senneterre.	1,4	1,6	Favoriser la création, la croissance d'entreprises de production en serres.	Promotion du projet d'implantation d'un Complexe serricole [agriculture].  Sensibilisation et accompagnement des entreprises dans le démarrage ou l'expansion de leur entreprise.	31 mars 2025	Nbr. Promoteurs/entreprises rencontrés/sondés.  Appel de projets pour entreprises secteur maraîcher – 6 entreprises	25 % du temps ressource.

<b>COVID-19</b> <b>CONSOLIDATION / PÉRENNITÉ</b>	1,2	1,2,4,5,6	<b>Accompagner</b> les entreprises dans leur plan de la relance économique en raison de la COVID-19 par le maintien, la pérennité et la consolidation des activités.	Contacteur des entreprises clientes et non clientes dans des secteurs définis et poser un autodiagnostic des besoins.	31 mars 2025	100 entreprises rencontrées, sondées, accompagnées.	60 % du temps ressource.
<b>PÉRENNITÉ ÉCONOMIQUE</b> Accompagner la relève d'entreprises.	2,4	3,4	<b>Contribuer</b> au perfectionnement des entrepreneurs par une offre de formations.  <b>Offrir</b> les services d'accompagnement au transfert d'entreprises.	Formation Succès-relève ou autre formation pour acquéreur.  Formation cédants d'entreprises.  Accompagnement d'entreprises dans un processus de relève (projet collectif CTEQ).	31 déc. 2025	7 relèves ou cédants d'entreprises (1 cohorte par année).  5 cédants d'entreprises (1 cohorte par année).  3 entreprises accompagnées dans le processus.	10 % du temps ressource.
<b>SUIVI D'ENTREPRISES</b>	1,4	1,2,4,5,6	<b>Assurer</b> le suivi d'entreprises (technique et financier dans le cadre de leur évolution).	Rapport de suivi (évaluation des besoins et le portrait de l'entreprise).	31 mars 2025	Augmenter le nombre de visites d'entreprises clientes 1 X par année.	10 % du temps ressource.
<b>CROISSANCE/RELANCE</b>	2,3	3,7	<b>Identifier</b> des opportunités porteuses pour certains secteurs d'entreprises.	Élaborer un sommaire d'opportunité d'affaires.	31 décembre 2025	1 opportunité déterminée par la MRCVO.	5 % du temps ressource.
<b>FINANCEMENT ET RÉFÉRENCES D'ENTREPRISES</b>	1,4	4,5,6	<b>Financer</b> les projets d'entreprises créatifs et structurants.  Évaluation du risque financier et des opportunités de financement.	Évaluation des projets d'affaires et présentation au comité d'investissement (sommaire exécutif).	31 mars 2025	27 financements par le FLI-FLS ou autres ou MRCVO.  50 références à IQ et autres partenaires.  50 références- attractivité.	20 % du temps ressource.

Dépôt au conseil des maires du 15 mai 2024